

Justice et politique : quelles interactions ?
Acte 2 - Politisation de la justice
Toulon, Faculté de droit, 16 et 17 octobre 2025

Le Conseil constitutionnel, juge électoral, est-il politisé ?
Les résultats du projet Justice algorithmique des élections (JADE)

Romain Rambaud, Professeur de droit public, Université Grenoble-Alpes, CRJ, Membre associé ILF-GERJC, Aix-Marseille, porteur du projet JADE

Frédérique Letué, Maîtresse de conférences en statistiques, Université Grenoble-Alpes, LJK.

Avec

Caroline Bligny, Ingénieure de recherche en bases de données et développement logiciel, CNRS, Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK)

Marie-José Martinez, Maîtresse de conférences en statistiques, Université Grenoble-Alpes

Florent Gougou, Maître de conférences en sciences politiques, Sciences Po Grenoble, PACTE

Projet Justice algorithmique des élections

UGA IDEX 2022-2025 puis ANR 2025-2028

1. R. Rambaud, A. Hafsaoui, C. Bligny, « Une justice algorithmique pour les élections politiques ? », AJDA, 2023, p. 1323.
2. R. Rambaud, C. Bligny, A. Hafsaoui, S. Cottin, « Justice algorithmique des élections (JADE) : une nouvelle base de données du contentieux des élections législatives devant le Conseil constitutionnel », Jurimétrie, 2025
- 3 et 4. R. Rambaud, C. Bligny, F. Letué, M.-J. Martinez, S. Cottin, J.-P. Camby, G. Prunier, D. Girard, A. Hafsaoui, K. Deschamps, "Projet Justice algorithmique des élections (JADE) : une analyse statistique de la jurisprudence du Conseil constitutionnel relative aux élections législatives (4 oct. 1958 – 1er avril 2024). Partie 1/2 – La structuration générale du contentieux AN", et "Partie 2/2 – Sincérité du scrutin et critère de l'écart de voix", RFDC, n°140, janv. 25, et n°141, mars 25
5. C. Bligny, F. Letué, M.-J. Martinez, R. Rambaud, A. Hafsaoui, « Cross-Referenced Data on Electoral Disputes and French Legislative Election Results », *Journal of Open Humanities Data*, 2025, vol. 11, 34.
6. (en cours / ANR) L. Maritaud, R. Rambaud, A. Hafsaoui, « Projet JADE : le traitement automatique des langues au service l'annotation semi-automatique des décisions du Conseil constitutionnel », en attente ANR

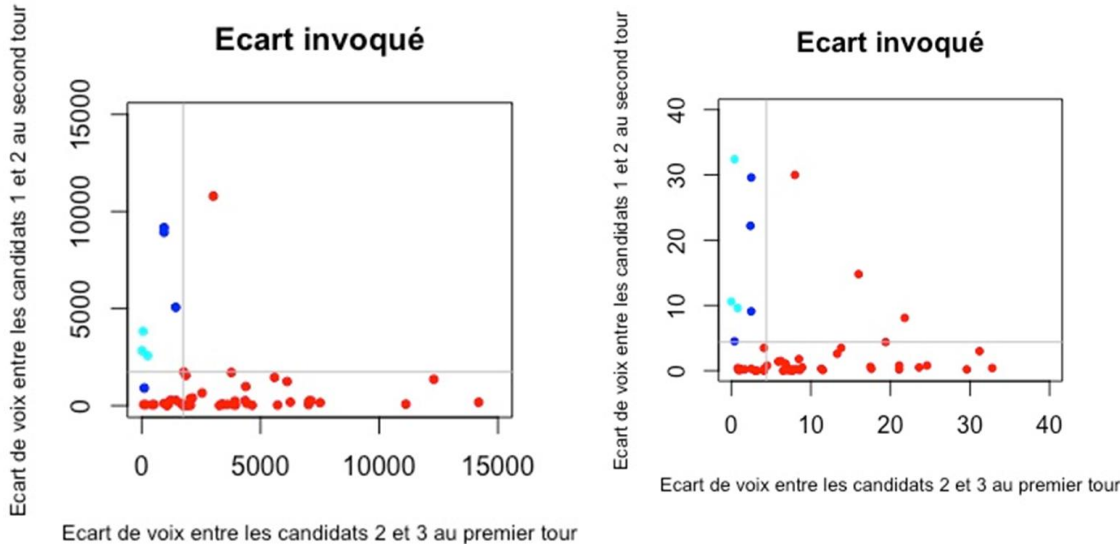
Résultats précédents : la rationalité de la notion de sincérité du scrutin et de l'écart de voix (annulations)

- **Arbitraire ?** Robert (2000), Bernard Maligner (2013)
- **Immoral ?** Demichel (1973), Maligner (2017), Rousseau (2023)
- **Incohérent et trompeur ?** Franck (2010 et 2017)
- **Rationnel ?** Prunier (2003), Rambaud (2017 et 2020), JADE (2024)

Indicateur statistique	Valeur Absolue	% des suffrages exprimés
Minimum	5	0
Premier quartile (25%)	56	0,1
Médiane	119	0,4
Troisième quartile (75%)	281	1,4
Extrémité supérieure de la moustache	394	3,0

Annulation problèmes vote électronique : n° 2022-5813/5814 et n° 2022-5760 AN du 20 janvier 2023

Inéligibilité candidat RN : n°2024-6341 du 13 février 2025



Problématique de recherche : Le Conseil constitutionnel, juge électoral, est-il politisé ?

Littérature critique, politisation du Conseil constitutionnel

- R. Franck, “Judicial Independence and the Validity of Controverted Elections”, *American Law and Economics Review*, Fall 2010, Vol. 12, No. 2 (Fall 2010), pp. 423-461 - Conseil constitutionnel
- R. Franck, “Judicial impartiality in politically charged cases”, *Const Polit Econ*, 2018 (29:193–229) - Conseil d’Etat
- R. Espinosa « L'indépendance du Conseil constitutionnel français en question », *Les Cahiers de la justice*, 2015-4
- T. Perroud, « Le Conseil constitutionnel, sujet d’inquiétude », *AOC*, 11 avril 2022
- L. Fontaine, *La Constitution maltraitée*, 2023 (p. 40, 46, 105, 107-109)

Méthodologie empirique du projet JADE sur les élections législatives

<https://doi.org/10.57745/0BI3LB>

Rappel : art. L. 10 CJA : « Les données d'identité des magistrats et des membres du greffe ne peuvent faire l'objet d'une réutilisation ayant pour objet ou pour effet d'évaluer, d'analyser, de comparer ou de prédire leurs pratiques professionnelles réelles ou supposées. La violation de cette interdiction est punie des peines prévues aux articles 226-18, 226-24 et 226-31 du code pénal, sans préjudice des mesures et sanctions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ». **Applicable au Conseil constitutionnel ?**

Nuances et regroupement de nuances

- Extrême Gauche, Communiste
- Gauche radicale : PG, FG, LFI, NUPES, UG
- Gauche : SFIO, PS, PRG, EELV
- Ecologistes : Ecologistes divers
- Centre
- Droite
- Droite radicale – RN
- Extrême droite
- Divers

nuance_jade	libelle	classification	debut	fin	nb_candid
EXG	Extrême Gauche	Extrême Gauche, Communist	1993	2024	15
SOC	Socialiste	Gauche	1962	2024	3259
DVC	Divers Centre	Centre	2022	2024	49
DVG	Divers Gauche	Gauche	1963	2024	568
EXD	Extrême Droite	Extrême Droite	1958	2024	18
UXD	Union de l'Extrême Droite	Droite radicale, RN	2024	2024	25
DVD	Divers Droite	Droite	1963	2024	574
RN	Rassemblement National	Droite radicale, RN	1988	2024	599
ENS	Ensemble	Centre	2022	2024	850
LR	Les Républicains	Droite	2016	2024	729
UDI	Union des Démocrates et Indépendants	Droite	2000	2024	94
UG	Union de Gauche	Gauche radicale	2024	2024	110
REG	Régionalistes	Divers	1993	2024	124
PR	Parti Radical	Droite	2012	2023	18
LFI	La France Insoumise	Gauche radicale	2017	2023	249
LREM	La République En Marche	Centre	2017	2023	797
DIV	Divers	Divers	1963	2023	149
MODEM	Mouvement Démocrate	Centre	2007	2022	224
NUPES	Nouvelle Union Populaire Ecologique et	Gauche radicale	2018	2022	759
PRG	Parti Radical de Gauche	Gauche	1981	2022	244
REC	Reconquête	Droite radicale, RN	2022	2022	2
ECO	Ecologistes	Ecologistes	1981	2022	181
DLF	Debout La France	Droite	2017	2017	4
FRN	Front National	Droite radicale, RN	1984	2017	1813
COM	Communiste	Extrême Gauche, Communist	1958	2017	1098
FG	Front de Gauche	Gauche radicale	2012	2016	41
UMP	Union pour un Mouvement Populaire	Droite	2002	2015	1257
LC	Le Centre	Droite	2007	2012	36
UDF	Union pour la Démocratie Française (Gp	Droite	1978	2005	1189
RPR	Rassemblement Pour la République	Droite	1978	2001	1478
GEC	Génération Ecologie	Ecologistes	1993	1993	43
VEC	Les Verts, Génération Ecologie	Gauche	1993	1993	26
MAJ	Majorité présidentielle (Mitterrand)	Gauche	1988	1993	94
UDR	Union des Démocrates pour la Républiq	Droite	1967	1988	309
GAULLISTE	Gaulliste	Droite	1958	1973	9
CDP	Centre démocratie et progrès	Centre	1973	1973	2
URP	Union des Républicains de Progres	Droite	1973	1973	13
MRG	Mouvement des Radicaux de Gauche	Gauche	1973	1973	4
REF	Mouvement Réformateur	Centre	1973	1973	8
REF-RAD	Mouvement Réformateur, Parti Radical	Centre	1973	1973	12
UDR-RI	Union de Défense de la République - Ré	Droite	1968	1968	33
FGDS	Fédération de la gauche démocrate et sc	Gauche	1967	1968	191
RADSOC	Radicaux, Radicaux socialistes	Gauche	1958	1968	43
RI	Républicains Indépendants. Groupe park	Droite	1962	1968	26
CPDM	Progrès et démocratie moderne (PDM)	Droite	1967	1968	77
MOD	Républicains Modérés	Droite	1958	1968	51
RADDROIT	Radicaux de droite (données peu fiables)	Droite	1967	1967	6
RALLIE	Centristes ralliés	Droite	1967	1967	2
CRR	Centre Réformateur Républicain	Centre	1958	1963	18
UNR	Union pour la nouvelle République	Droite	1958	1963	208
SFIO	Section Française de l'Internationale Ouv	Gauche	1958	1962	103
CNI	Centre National des Indépendants et des	Droite	1958	1962	105
MRP	Mouvement républicain populaire	Centre	1958	1962	59
RADCENT	Radicaux centristes (données peu fiables)	Centre	1958	1962	22
UFD	Union des forces démocratiques	Gauche	1958	1958	2
POUJ	Poujadistes	Extrême Droite	1958	1958	2
					18021

Groupes parlementaires, majorité et opposition

Législature	groupe parlementaire	classification (majorité / opposition / autre)
5 Rép. 1 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 1 Lég.	unite-de-la-republique	Autre
5 Rép. 1 Lég.	entente-democratique	Autre
5 Rép. 1 Lég.	independants-et-paysans-d-action-sociale	Autre
5 Rép. 1 Lég.	republicains-populaires-et-centre-democratique	Majorité
5 Rép. 1 Lég.	union-pour-la-nouvelle-republique	Majorité
5 Rép. 1 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 1 Lég.	socialiste	Opposition
5 Rép. 2 Lég.	rassemblement-democratique	Opposition
5 Rép. 2 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 2 Lég.	centre-democratique	Opposition
5 Rép. 2 Lég.	republicains-independants	Majorité
5 Rép. 2 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 2 Lég.	socialiste	Opposition
5 Rép. 2 Lég.	union-pour-la-nouvelle-republique-udt	Majorité
5 Rép. 3 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 3 Lég.	progres-et-democratie-moderne	Autre
5 Rép. 3 Lég.	union-democratique-pour-la-v-republique	Majorité
5 Rép. 3 Lég.	republicains-independants	Majorité
5 Rép. 3 Lég.	federation-de-la-gauche-democrate-et-socialiste	Opposition
5 Rép. 3 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 4 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 4 Lég.	progres-et-democratie-moderne	Autre
5 Rép. 4 Lég.	union-des-democrates-pour-la-republique	Majorité
5 Rép. 4 Lég.	republicains-independants	Majorité
5 Rép. 4 Lég.	federation-de-la-gauche-democrate-et-socialiste	Opposition
5 Rép. 4 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 4 Lég.	union-centriste	Majorité
5 Rép. 5 Lég.	reformateurs-democrates-sociaux	Majorité
5 Rép. 5 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 5 Lég.	progres-et-democratie-moderne	Autre
5 Rép. 5 Lég.	union-des-democrates-pour-la-republique	Majorité
5 Rép. 5 Lég.	union-democratique-pour-la-v-republique	Majorité
5 Rép. 5 Lég.	republicains-independants	Majorité
5 Rép. 5 Lég.	union-centriste	Majorité
5 Rép. 5 Lég.	parti-socialiste-et-radicaux-de-gauche	Opposition
5 Rép. 5 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 5 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise	Majorité

5 Rép. 6 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 6 Lég.	rassemblement-pour-la-republique	Majorité
5 Rép. 6 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise	Majorité
5 Rép. 6 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 6 Lég.	socialiste	Opposition
5 Rép. 6 Lég.	radicaux-de-gauche	Opposition
5 Rép. 7 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 7 Lég.	rassemblement-pour-la-republique	Opposition
5 Rép. 7 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise	Opposition
5 Rép. 7 Lég.	communiste	Majorité
5 Rép. 7 Lég.	socialiste	Majorité
5 Rép. 8 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise	Majorité
5 Rép. 8 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 8 Lég.	rassemblement-pour-la-republique	Majorité
5 Rép. 8 Lég.	front-national	Opposition
5 Rép. 8 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 8 Lég.	socialiste	Opposition
5 Rép. 9 Lég.	union-du-centre	Autre
5 Rép. 9 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 9 Lég.	rassemblement-pour-la-republique	Opposition
5 Rép. 9 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise	Opposition
5 Rép. 9 Lég.	communiste	Autre
5 Rép. 9 Lég.	socialiste	Majorité
5 Rép. 10 Lég.	republique-et-liberte	Autre
5 Rép. 10 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 10 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise-et-du-centre	Majorité
5 Rép. 10 Lég.	rassemblement-pour-la-republique	Majorité
5 Rép. 10 Lég.	communiste	Opposition
5 Rép. 10 Lég.	socialiste	Opposition
5 Rép. 11 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 11 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise	Opposition
5 Rép. 11 Lég.	democratie-liberale	Opposition
5 Rép. 11 Lég.	radical-citoyen-et-verts	Majorité
5 Rép. 11 Lég.	rassemblement-pour-la-republique	Opposition
5 Rép. 11 Lég.	communiste	Majorité
5 Rép. 11 Lég.	socialiste	Majorité
5 Rép. 12 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 12 Lég.	union-pour-la-majorite-presidentielle	Majorité
5 Rép. 12 Lég.	union-pour-un-mouvement-populaire	Majorité
5 Rép. 12 Lég.	communistes-et-republicains	Opposition
5 Rép. 12 Lég.	union-pour-la-democratie-francaise	Majorité
5 Rép. 12 Lég.	socialiste	Opposition
5 Rép. 13 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 13 Lég.	nouveau-centre	Majorité
5 Rép. 13 Lég.	union-pour-la-majorite-presidentielle	Majorité
5 Rép. 13 Lég.	socialiste-radical-et-citoyen-et-divers-gauche	Opposition
5 Rép. 13 Lég.	socialiste-radical-et-citoyen	Opposition
5 Rép. 13 Lég.	union-pour-un-mouvement-populaire	Majorité
5 Rép. 13 Lég.	gauche-democrate-et-republicaine	Opposition
5 Rép. 13 Lég.	socialiste	Opposition

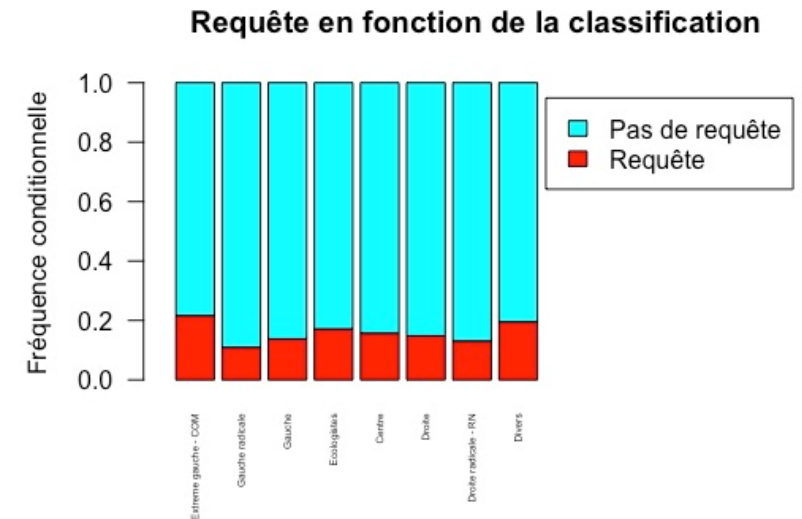
5 Rép. 14 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 14 Lég.	ecologiste	Majorité
5 Rép. 14 Lég.	radical-republicain-democrate-et-progressiste	Majorité
5 Rép. 14 Lég.	socialiste-republicain-et-citoyen	Majorité
5 Rép. 14 Lég.	union-des-democrates-et-independants	Opposition
5 Rép. 14 Lég.	socialiste-ecologiste-et-republicain	Majorité
5 Rép. 14 Lég.	gauche-democrate-et-republicaine	Majorité
5 Rép. 14 Lég.	union-pour-un-mouvement-populaire	Opposition
5 Rép. 14 Lég.	les-republicains	Opposition
5 Rép. 15 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 15 Lég.	les-republicains	Opposition
5 Rép. 15 Lég.	gauche-democrate-et-republicaine	Opposition
5 Rép. 15 Lég.	la-republique-en-marche	Majorité
5 Rép. 15 Lég.	mouvement-democrate-et-apparentes	Majorité
5 Rép. 15 Lég.	la-france-insoumise	Opposition
5 Rép. 15 Lég.	les-constructifs-republicains-udi-independants	Autre
5 Rép. 15 Lég.	nouvelle-gauche	Opposition
5 Rép. 16 Lég.	deputes-non-inscrits	Autre
5 Rép. 16 Lég.	democrate-modem-et-independants	Majorité
5 Rép. 16 Lég.	horizons-et-apparentes	Majorité
5 Rép. 16 Lég.	renaissance	Majorité
5 Rép. 16 Lég.	ecologiste-nupes	Opposition
5 Rép. 16 Lég.	gauche-democrate-et-republicaine-nupes	Opposition
5 Rép. 16 Lég.	la-france-insoumise-nouvelle-union-populaire-ecologique-et-sociale	Opposition
5 Rép. 16 Lég.	socialistes-et-apparentes	Opposition
5 Rép. 16 Lég.	les-republicains	Opposition
5 Rép. 16 Lég.	libertes-independants-outr-mer-et-territoires	Autre
5 Rép. 16 Lég.	rassemblement-national	Opposition
5 Rép. 17 Lég.	droite-republicaine	Majorité
5 Rép. 17 Lég.	ensemble-pour-la-republique	Majorité
5 Rép. 17 Lég.	ecologiste-et-social	Opposition
5 Rép. 17 Lég.	la-france-insoumise-nouveau-front-populaire	Opposition
5 Rép. 17 Lég.	udr	Opposition
5 Rép. 17 Lég.	libertes-independants-outr-mer-et-territoires	Opposition
5 Rép. 17 Lég.	horizons-independants	Majorité
5 Rép. 17 Lég.	les-democrates	Majorité
5 Rép. 17 Lég.	socialistes-et-apparentes	Opposition
5 Rép. 17 Lég.	Non-inscrits	Autre
5 Rép. 17 Lég.	rassemblement-national	Opposition
5 Rép. 17 Lég.	gauche-democrate-et-republicaine	Opposition

I. A. La politisation des saisines du Conseil constitutionnel selon les nuances des candidats

	Pas de requête	Requête	Total
Extrême gauche - COM	399	110	509
Gauche radicale	301	37	338
Gauche	2139	342	2481
Ecologistes	29	6	35
Centre	799	149	948
Droite	3913	681	4594
Droite radicale - RN	213	32	245
Extrême Droite	3	1	4
Divers	33	8	41
Total	7829	1366	9195

	Pas de requête	Requête	Total
Extrême gauche - COM	78.4	21.6	100.0
Gauche radicale	89.1	10.9	100.0
Gauche	86.2	13.8	100.0
Ecologistes	82.9	17.1	100.0
Centre	84.3	15.7	100.0
Droite	85.2	14.8	100.0
Droite radicale - RN	86.9	13.1	100.0
Extrême Droite	75.0	25.0	100.0
Divers	80.5	19.5	100.0

Taux de saisine global : 14,9%
Test du Khi2 : 0.0004

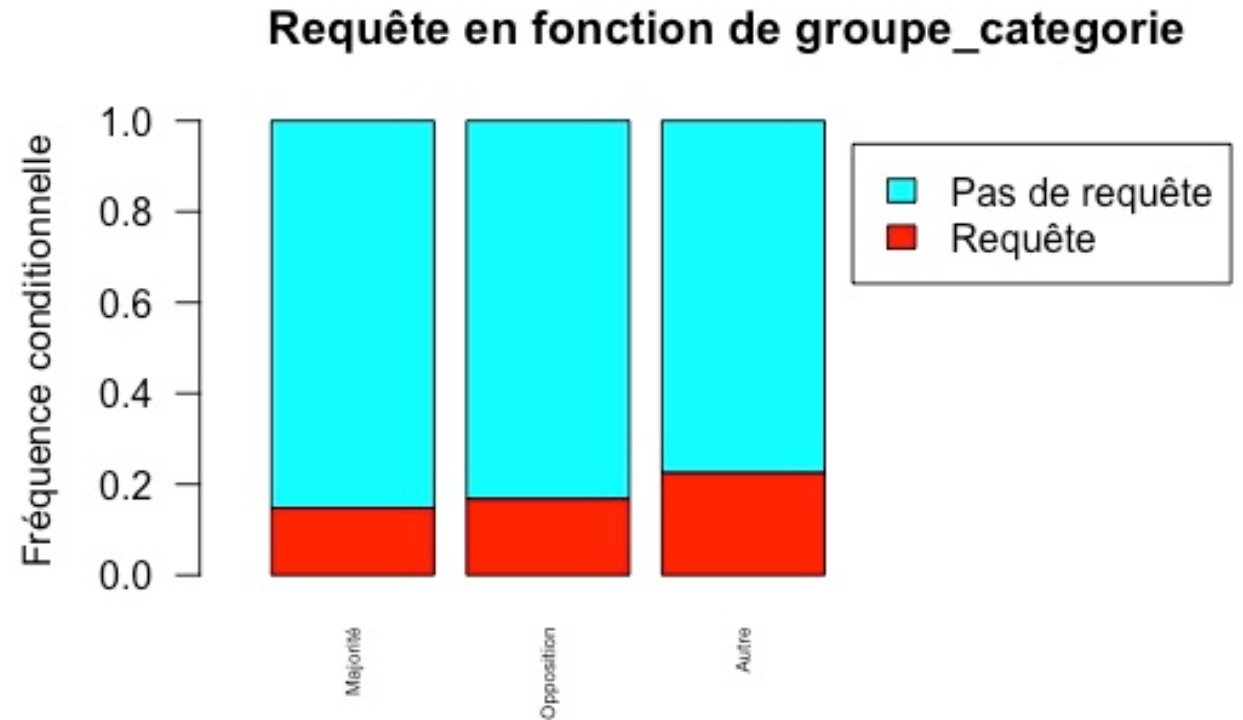


I. B. La politisation des saisines du Conseil constitutionnel selon le clivage majorité / opposition

	Pas de requête	Requête	Total
Majorité	3983	691	4674
Opposition	2397	485	2882
Autre	370	108	478
Total	6750	1284	8034

	Pas de requête	Requête	Total
Majorité	85.2	14.8	100.0
Opposition	83.2	16.8	100.0
Autre	77.4	22.6	100.0

Taux de saisine global : 15,9%
Test du Khi2 : 0.00001
Test du Khi2 (sans Autres) : 0.019



Test de régression logistique

Régression logistique : modélisation de la probabilité de requête en fonction de

- Date du premier tour
- Classification de l'élu
- Groupe catégorie
- Ecart de voix entre candidats 1 et 2 au tour 1 (t1_ecart1)
- Ecart de voix entre candidats 2 et 3 au tour 1 (t1_ecart2)
- Ecart de voix entre candidats 1 et 2 au tour 2 (t2_ecart1)

II.A L'absence de politisation du Conseil constitutionnel – approche quantitative

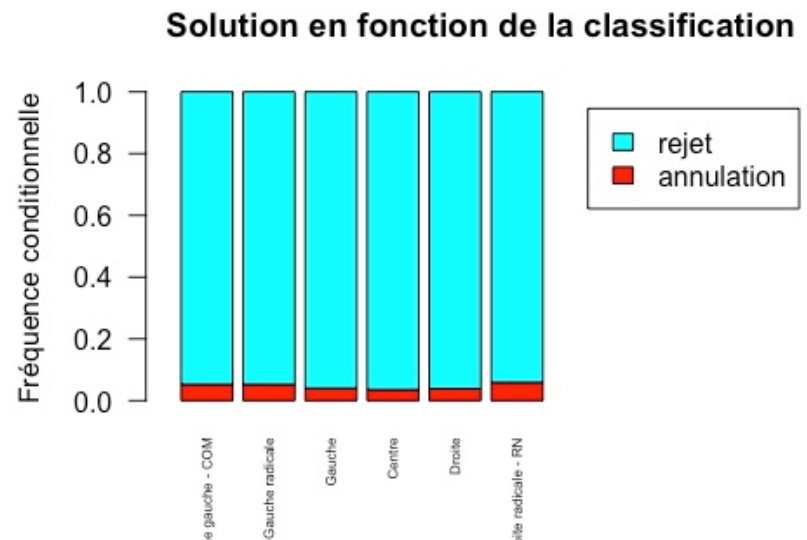
Par nuances

	annulation	rejet	Total
Extrême gauche - COM	6	108	114
Gauche radicale	2	36	38
Gauche	14	334	348
Ecologistes	0	6	6
Centre	6	163	169
Droite	27	670	697
Droite radicale - RN	2	32	34
Extrême Droite	0	1	1
Divers	0	9	9
Total	57	1359	1416

	annulation	rejet	Total
Extrême gauche - COM	5.3	94.7	100.0
Gauche radicale	5.3	94.7	100.0
Gauche	4.0	96.0	100.0
Ecologistes	0.0	100.0	100.0
Centre	3.6	96.4	100.0
Droite	3.9	96.1	100.0
Droite radicale - RN	5.9	94.1	100.0
Extrême Droite	0.0	100.0	100.0
Divers	0.0	100.0	100.0

Le Conseil constitutionnel est-il « mainstream ? » (R. Franck) Entre 3 et 4 % en temps normal, entre 5 et 6 % pour les extrêmes ?

Taux d'annulation global : 4%, test de Fisher exact : 0.931



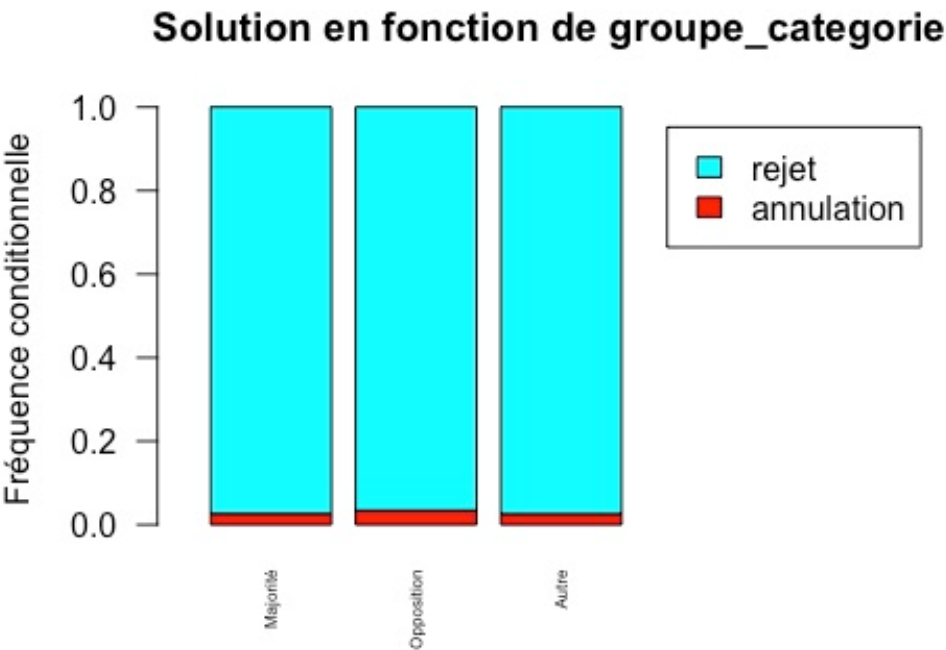
Suivant la classification majorité / opposition

Variable Groupe-catégorie

	annulation	rejet	Total
Majorité	19	703	722
Opposition	17	479	496
Autre	3	113	116
Total	39	1295	1334

	annulation	rejet	Total
Majorité	2.6	97.4	100.0
Opposition	3.4	96.6	100.0
Autre	2.6	97.4	100.0

Taux global d’annulation : 4%
Test de Fisher exact : 0.7065



Régression logistique

Régression logistique : modélisation de la probabilité d'annulation en fonction de

- Date du premier tour
- Classification de l'élu
- Groupe catégorie
- Ecart de voix entre candidats 1 et 2 au tour 1 (t1_ecart1)
- Ecart de voix entre candidats 2 et 3 au tour 1 (t1_ecart2)
- Ecart de voix entre candidats 1 et 2 au tour 2 (t2_ecart1)

Simulation régression logistique

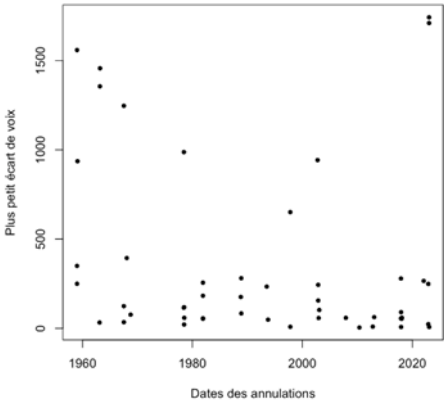
Les variables t1_ecart2 et t2_ecart1 sont nettement significatives au niveau 5% :
plus ces écarts de voix augmentent, plus la probabilité d'annulation diminue.

La variable t2_ecart1 a plus d'effet que la variable t1_ecart2.

Par exemple :

T2_ecart1	T1_ecart2	Probabilité d'annulation	Variation
300	300	0,1050	
200	300	0,1091	+3,9%
300	200	0,1063	+1,2%

II.B L’absence de politisation du Conseil constitutionnel – approche qualitative



Extrême gauche - COM, annulation (6 décisions)

Numero	t1_ecart2	t2_ecart1
1 62-316	3941	33
2 68-523	11125	77
3 88-1042/1103/1122	3771	NA
4 62-310	5591	1456
5 62-299/300	2775	NA
6 78-866	937	116

- Gauche radicale (2 décisions)

Numero	t1_ecart2	t2_ecart1
1 2022-5751	8	2829
2 2022-5760	3773	1709

- Droite radicale RN (2 décisions)

Numero	t1_ecart2	t2_ecart1
1 2022-5768	249	2576
2 2024-6367	1431	5066

Extrême gauche - COM, annulation (6 décisions)

Numero	t1_ecart2	t2_ecart1
1 62-316	3941	33
2 68-523	11125	77
3 88-1042/11 03/1122	3771	NA
4 62-310	5591	1456
5 62-299/300	2775	NA
6 78-866	937	116

- Gauche radicale (2 décisions)

Numero	t1_ecart2	t2_ecart1
1 2022-5751	8	2829
2 2022-5760	3773	1709

- Droite radicale RN (2 décisions)

Numero	t1_ecart2	t2_ecart1
1 2022-5768	249	2576
2 2024-6367	1431	5066

Commentaire

Ecart normal

Ecart normal

Faux positif (écart entre 1 et 2 au tour 1)

Pressions, écart possible pour l ’ époque

Faux positif (écart / maj abs. 1^{er} tour)

Ecart normal

Commentaire

Ecart normal

Problèmes vote électr onique

Ecart normal

Faux positif (écart 4^{ème} / 12,5 %)

Conclusions

- Les études statistiques font apparaître une certaine politisation des saisines du Conseil constitutionnel mais **une absence de politisation des décisions du Conseil constitutionnel** du point de vue du rapport entre les annulations et les rejets au niveau des élections législatives
- **Limites de l'étude :**
 - Base de données non complète (par ex. Outre-Mer 1958, élections 1986)
 - Etude restreinte aux élections législatives (v. a contrario décision n° 95-86 PDR *Chirac* et 95-91 PDR *Balladur* vs. n° 95-88 PDR *Cheminade* ?)
 - Analyse excluant décisions « Annulation – Inéligibilité » (compte de campagne, n° 97-2209 AN, Var, 1^{ère} mais...)
 - Analyse à affiner encore (par ex. par périodes) ? Mais test de régression logistique
 - Analyse à affiner qualitativement (n'exclut pas des exceptions ponctuelles)
 - **Précision de l'hypothèse : la politisation dans les décisions de rejet ?** (v. par ex. Décisions n° 67-357/362/499 AN du 3 novembre 1967, Guadeloupe, 1^{ère} ; n° 97-2120/2164/2196/2215/2259 AN du 6 février 1998, Paris, 1^{ère}, n°97-2120 AN, 6 février 1998, Paris, 2^{ème}... ??)
- **Perspectives :**
 - Analyse plus fine des décisions de rejet
 - Analyse des décisions « Comptes de campagne »
 - Pour ce faire, rapport écart de voix / griefs : recours à l'IA pour automatisation (v. projet ANR)